

PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal **Séance du 27 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 27 janvier, le Conseil Municipal de GUILLOS, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mylène DOREAU, Maire

Date de la convocation : 23 janvier 2023

Présents : Mme DOREAU, Mme ERCEAU, Mr BAGUR, Mme FLAN,
Mr FAVRE, Mr CARNEIRO

Procuration: Mme LUCQUIAUD à Mme DOREAU, Mr PINHEIRO à Mr CARNEIRO,
Mme LAURET à Mme ERCEAU

Absents: Mr CASTAGNET, Mr DARNICHE

Secrétaire de séance : Madame Florence ERCEAU

Le Quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 19h00

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité du Conseil Municipal

2023 – 01 Demande de subventions auprès de l'état (DETR – DSIL - FOND VERT) et du Département de la Gironde (FADEC)

Madame le Maire expose les projets susceptibles d'obtenir des subventions de l'état et du Département pour la rénovation énergétique des logements communaux, rénovation du city stade après les incendies.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré

autorise Mme le maire à faire toutes les demandes de subventions nécessaires à ces divers projets.

09 votes pour

2023 – 02 Evolution tarifaire pour les droits de place des camions de vente à emporter

Vu la délibération du 25 septembre 2020

Vu l'arrêté du 26 septembre 2020

Vu l'arrêté du 01 juin 2021

Vu l'évolution importante des prix de l'Energie

Mme le Maire propose d'augmenter les tarifs d'emplacement sur le domaine public pour les camions de vente à emporter.

Il est proposé de passer de 10€/mois à 12€/mois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré

DECIDE D'opter pour le nouveau tarif de **12€ mensuel**

De modifier l'arrêté du 01 juin 2021 portant règlement et tarifs pour l'emplacement des ventes au camion.

09 votes pour

2023 – 03 Motion de soutien au projet d'une caserne de gendarmerie à Landiras.

Le programme de la CREATION des 200 BRIGADES piloté par le ministère de l'intérieur et des Outre-mer, est un projet ambitieux qui vise à répondre à trois objectifs :

- renforcer la confiance envers l'état des populations éloignées des agglomérations ;
- réparer un maillage territorial distendu et répondre à un besoin de proximité des Français ;
- améliorer la sécurité de tous les Français par un accroissement de la présence sur la voie publique des forces de l'ordre.

Nos administrés ont déjà à de nombreuses reprises exprimé leurs attentes fortes en matière de services publics et d'administration locale.

Pour notre grand territoire qui ira des communautés des communes du Sud Gironde, au Bazadais, à Montesquieu et jusqu'à Convergence Garonne, une brigade mobile, en complément des brigades territoriales existantes, peut être légitimement attendue et sera soutenue par notre sous-préfecture.

Après plusieurs rencontres des Maires et élus concernés, des services de l'état et des brigades existantes, la Commune de Landiras se porte candidate à l'accueil de cette brigade mobile, comblant ainsi un espace vide entre toutes les autres brigades actuelles.

La situation géographique de la Commune de Landiras, permettra en supplément une action forte en défense du massif forestier en période estivale, massif théâtre de l'incendie de Landiras de 2022.

La commune de Landiras sollicite le soutien politique des Communautés de Communes nommées mais aussi des Mairies qui bénéficieront de cette Brigade. Ce soutien est essentiel pour être retenu sur ce territoire.

C'est pourquoi, la commune de Landiras souhaite qu'une motion de soutien soit votée par l'ensemble des interlocuteurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE à l'unanimité de soutenir ce dossier

09 votes pour

QUESTION DIVERSES

Rendez-vous chez le Sous-Préfet pour les projets communaux

Evolution tarifaire des concessions du cimetière.

Point sur les commissions

Jour retenu pour la CCID : les vendredis à partir de 16h30

Levée de la séance 20h00